

INFORMATION AUX HABITANTS

OUVERTURE ESTIVALE DU CITY-PARK

DU 10 JUILLET AU 31 AOUT 2023

A l'approche des grandes vacances scolaires, voici un rappel du fonctionnement du CITY

A

M A

I R

E C O

M M U N I Q

E

ACCES

- du 10 juillet au 31 août 2023, de 09h00 à 20h00, sauf dimanche et jours fériés. (horaires modifiables selon les intempéries météorologiques, nécessité de service...)
- uniquement avec ballon approprié au City : ballons anti-rebonds et adaptés aux surfaces synthétiques
- ballons disponibles à l'achat, en mairie
- un accompagnant adulte est obligatoire pour les enfants de moins de 6 ans

NUISANCES

- pour profiter d'un bel espace : respect de la propreté dans l'aire de jeux (déchets divers...)
- pour le respect du voisinage : pas de cris et pas de musiques fortes

NON RESPECT DU REGLEMENT

- en cas de dégradations, le CITY sera FERMÉ
- en cas de non-respect du règlement, l'autorisation d'accès pourra être retirée

Le règlement complet du CITY PARK est affiché à l'entrée et il est disponible en mairie

BELLES VACANCES A TOUS!